

Informations de base	
2025/2905(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur la situation humanitaire et sécuritaire en Haïti, en particulier la montée en puissance des gangs criminels et le récent massacre à Cabaret	
<b>Subject</b>	
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
7.30.30 Lutte contre la criminalité	
<b>Zone géographique</b>	
Haïti	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
08/10/2025	Débat en plénière		
09/10/2025	Décision du Parlement	T10-0224/2025	Résumé
09/10/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2905(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150 Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0411/2025	06/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0413/2025	06/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0428/2025	06/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0430/2025	06/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0432/2025	06/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0434/2025	06/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0436/2025	06/10/2025	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T10-0224/2025	09/10/2025	Résumé
---	---------------	------------	--------

# Résolution sur la situation humanitaire et sécuritaire en Haïti, en particulier la montée en puissance des gangs criminels et le récent massacre à Cabaret

2025/2905(RSP) - 09/10/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 550 voix pour, 3 contre et 54 abstentions une résolution sur la situation humanitaire et sécuritaire en Haïti, en particulier la montée en puissance des gangs criminels et le récent massacre à Cabaret.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et Verts/ALE.

Pour rappel, le 11 septembre 2025, la coalition de gangs criminels Viv Ansanm a perpétré un massacre dans le village de Labodrie, rattaché à la commune de Cabaret, tuant plus de 40 personnes, dont des enfants, des personnes âgées et même des familles entières. Depuis 2022, plus de 16.000 personnes ont été tuées dans des violences liées aux gangs.

Le Parlement a condamné le massacre de Cabaret et la recrudescence de la violence des gangs, et a appelé à une réforme du système judiciaire afin de mettre fin à l'impunité et à un soutien international pour reconstruire les capacités judiciaires. Il a invité toutes les parties prenantes haïtiennes à engager le dialogue afin de sortir de l'impasse politique, à convenir d'une feuille de route pour la transition et à empêcher le financement des groupes armés et le trafic d'armes.

La résolution a exhorté l'UE et ses États membres à :

- soutenir la sécurité, le développement et la transition politique en Haïti, et à augmenter de manière significative et urgente l'aide humanitaire;
- soutenir le renforcement des capacités des forces de sécurité haïtiennes et veiller à ce que la nouvelle force de répression des gangs dispose du personnel, des fonds et de l'équipement nécessaires pour remplir son mandat, avec des garanties solides en matière de droits de l'homme et de responsabilité;
- continuer à imposer des sanctions ciblées contre les chefs de gangs et leurs commanditaires et à mettre un terme aux flux illicites d'armes vers Haïti.

Le Parlement a appelé les pays voisins d'Haïti et la communauté internationale à renforcer les contrôles aux frontières et à appliquer efficacement les embargos sur les armes.

Enfin, de vives préoccupations ont été exprimées concernant la situation des demandeurs d'asile haïtiens.